

Aider les familles syriennes sur place, c'est possible !

Le CODSSY (COLlectif Développement et Secours SYrien) est un regroupement d'associations humanitaires syriennes non gouvernemental et non-confessionnel.

Il coordonne et finance de nombreuses actions sur place et dans les camps de réfugiés de la frontière turque et du Liban. Parmi les actions en cours ou réalisées : création du centre d'enseignement de Tell Abiad, campagne de distribution de lait aux enfants, envoi de containers de vêtements pour l'hiver, école pour les enfants réfugiés du camp de Aley (Liban), ainsi que de nombreux ateliers d'activités culturelles pour les enfants...

Aidez le CODSSY !

Pour tous renseignements sur les actions du CODSSY et les dons :

info@codssy.org



Photo : [Zakaria Abdelkafi](#)

« We don't want to leave ... We were forced to flee. »

« Nous ne voulons pas partir ... Nous avons été forcés de fuir. »



« Il n'est pas encore trop tard pour les enfants syriens. Ils ont encore l'espoir de vivre dignement, d'avoir une vie qui leur offre des perspectives. Ils continuent d'avoir des rêves de paix et ils ont encore la possibilité de réaliser ces rêves. »

Peter Salama – Directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique du nord et le Moyen-Orient.

Extrait du site du CODSSY : codssy.org

29 AVRIL 2017

Solidarité Syrie

Bulletin du collectif Solidarité Syrie (du Havre)

N° 1

Collectif Solidarité Syrie : Qui sommes-nous ?

Le collectif s'est créé au Havre durant le siège d'Alep, à la fin de l'année 2016. Il est librement composé d'individus, d'associations, d'organisations politiques et syndicales se reconnaissant dans la solidarité avec le peuple syrien et le mouvement pour la démocratie commencé en 2011.

Le collectif a déjà organisé plusieurs types d'initiatives :

- organisation de débats et de rencontres autour de la situation en Syrie.
- initiatives culturelles (expo photo, soirée musicale au Sonic)
- parrainages de la plupart des familles syriennes réfugiées au Havre
- popularisation et dons aux actions humanitaires menées par le CODSSY en Syrie et auprès des réfugiés.

Enfin le collectif se rassemble tous les derniers samedis du mois sur le parvis sud de l'Espace Coty pour sensibiliser sur la situation en Syrie.

Si vous souhaitez contacter le collectif :

collectifsyrielehavre@gmail.com

AU SOMMAIRE

Page 2 : Prisons syriennes, un crime contre l'humanité

Page 3 : Témoignage

Page 4 : Aide humanitaire : le CODSSY

PRISONS SYRIENNES : UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ !

Il y a deux mois à peine, Amnesty International rendait public un rapport accablant sur les crimes du régime de Assad commis à la prison de Sedraya, située au nord de Damas. D'après ce rapport, entre 5 000 et 13 000 personnes, principalement des opposants au gouvernement, y auraient été pendues entre 2011 et 2015.

Semaines après semaines, un même scénario vécu par des centaines de personnes : des aveux arrachés sous la torture, un simulacre de procès durant quelques minutes devant un tribunal militaire, suivi de la condamnation à la pendaison. Le rapport s'appuie sur un long travail d'enquête regroupant les témoignages de juges (ayant assisté à ces "procès"), d'anciens gardiens, de militaires ayant déserté, de détenus ayant survécu. Ces derniers rapportent les épouvantables conditions de détention, les violences diverses, les viols, les humiliations quotidiennes (nourriture souillée jetée à même le sol de la cellule, etc.).

Sedraya n'est pas le seul centre de détention où la torture est pratiquée, mais c'est le plus important. Plusieurs soulèvements de prisonniers ont d'ailleurs eu lieu ces dernières années (notamment en 2015 et en 2016 à la

prison de Hama.), mouvements violemment réprimés par l'usage de gaz incapacitants.

Plusieurs plaintes pour "disparitions forcées, torture et crimes contre l'humanité" sont en cours d'instruction dans différents pays européens, comme à Paris où le tribunal a été saisi suite à la détention de plusieurs ressortissants franco-syriens en fin d'année dernière. Mais toutes ces plaintes ont peu de chance d'aboutir : seule une saisine par l'ONU du Tribunal Pénal International (TPI) pourrait faire bouger les choses, mais la Russie y oppose évidemment son veto !

Pour les familles restées en Syrie comme pour les réfugiés, le sort des détenus concerne énormément de monde : l'exigence de la libération des prisonniers doit prendre une place de premier plan dans le mouvement de solidarité international avec le peuple syrien.

**LES DETENUS
D'ABORD**
POUR TOUS LES SYRIENS
qui croupissent dans l'obscurité des geôles

TÉMOIGNAGE

Quelques minutes pour un demi-million de livres syriennes.

Une jeune femme s'est rendue à un centre de détention après avoir payé plus d'un demi-million de livres syriennes à un officier qui en retour lui a autorisé une entrevue d'une heure maximum avec son frère détenu. Elle était accompagnée par les enfants du détenu. L'entrevue se passait en présence d'un gardien qui surveillait la conversation et vérifiait qu'elle portait uniquement sur des questions familiales.



Photo: AP

Au bout de quelques minutes d'attente avec les enfants du détenu dans une salle, un homme est entré. Il ressemblait à l'idée qu'elle se faisait de l'homme préhistorique. Il avait des yeux cernés, une longue barbe, des ongles arrachés sous la torture, des haillons en guise d'habits, et plein d'autres détails douloureux et difficiles à décrire.

La femme a pris son frère, qu'elle n'avait pas vu depuis deux ans, dans ses bras. Quand il s'approcha de ses enfants ils reculèrent. Le petit s'est mis à crier. Ils n'avaient pas reconnu leur père, ni son apparence ni sa voix, complètement altérée par les cris et les hurlements de douleur sous la torture. Après quelques minutes le petit a demandé à sa tante : « Pourquoi cet homme se gratte-t-il ainsi ? » Sa tante lui coupe la parole et demande à son frère qu'elles étaient ses nouvelles et s'il avait faim. Mais l'homme restait plutôt silencieux. Il mastiquait avec difficulté le sandwich que sa sœur lui avait apporté surmontant la douleur dans ses mâchoires endolories, tentant de combler la faim accumulée depuis deux années de détention. L'heure accordée par l'officier s'est écoulée rapidement, lourde de silence entrecoupé de bruits de mastication, d'estomac qui gargouille, et de toux due aux cellules insalubres et mal aérées.

Avant de revenir à sa cellule, l'homme murmura à l'oreille de sa sœur : « Ne reviens plus ici, laisse-moi ! Ma femme est morte, mes parents sont morts, et mes enfants ne me reconnaissent même pas. Occupe-toi de mes enfants, élève-les, donne-leur une bonne éducation. Dieu ne t'a pas donné des enfants, mais considère que les miens sont les tiens maintenant. »